Québec

156 CR5

Le ministre de l'Environnement
et leader adjoint du gouvernement

Projet de cogénération
Gatineau AUD6211-03-032

Québec, le 2 mai 2001

Monsieur André Harvey
Président
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

En ma qualité de ministre de l'Environnement et en vertu des pouvoirs que me confère le troisième alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), je donne mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de tenir une audience publique concernant le projet de cogénération Gatineau, Québec, par la compagnie Bowater Pâtes et Papiers Canada inc., et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite.

Le mandat du Bureau débutera le 22 mai 2001.

Je joins à la présente les demandes d'audience publique qui m'ont été adressées concernant ce projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André Boisclair

p.j.

25e Charte des droits et libertés de la personne du Québec

Édifice Marie-Guyart, 30e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Téléphone : (418) 521-3911
Télécopieur : (418) 643-4143
Courriel : cab.ministre@menv.gouv.qc.ca

Ce papier contient 100 % de fibres recyclées, dont 75 % après consommation.